



Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 16 novembre 2015

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 530, avenue Davaar à Outremont, le lundi 16 novembre 2015, à 19 h .

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Correspondance / Dépôt de documents

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Ouverture de la séance et invocation

10.02 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA *Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens*

Période de questions des citoyens

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Période de questions des membres du conseil

40 – Réglementation

40.01 Règlement – Adoption de premier projet

CA Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine - 1154328016

Adoption du premier projet - Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification des usages du groupe communautaire de catégorie IV (usages reliés au culte) dans les zones C-1, C-2, C-6 et PB-1 et détermination de la date de l'assemblée de consultation publique

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs du greffe et relations avec les citoyens

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0



Dossier # : 1154328016

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du premier projet - Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification des usages du groupe communautaire de catégorie IV (usages reliés au culte) dans les zones C-1, C-2, C-6 et PB-1 et détermination de la date de l'assemblée de consultation publique

IL EST RECOMMANDÉ D'ADOPTER UN PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT modifiant le règlement de zonage 1177 relativement à la modification des usages du groupe communautaire de catégorie IV (usages reliés au culte) dans les zones C-1, C-2, C-6 et PB-1.

Signé par Michel ALLEN **Le** 2015-11-16 08:55

Signataire :

Michel ALLEN

Directeur d'arrondissement par intérim
Outremont , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION**Dossier # :1154328016**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du premier projet - Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification des usages du groupe communautaire de catégorie IV (usages reliés au culte) dans les zones C-1, C-2, C-6 et PB-1 et détermination de la date de l'assemblée de consultation publique

CONTENU**CONTEXTE**

Suite au dépôt d'un avis de motion lors de la séance du conseil d'arrondissement du 2 novembre dernier, un premier projet de règlement relativement à la modification des usages du groupe communautaire de catégorie IV dans les zones C-1, C-2, C-6, PB-1 sera déposé lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement le 16 novembre 2015.

VALIDATION**Intervenant et sens de l'intervention**

Document(s) juridique(s) visé(s) :
Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles (Éric COUTURE)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marie-France PAQUET, Outremont

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Émilie GOFFART
Conseillère en aménagement

IDENTIFICATION**Dossier # :1154328016**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Outremont , Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Avis de motion - Règlement modifiant le Règlement de zonage (1177) relativement à la modification des usages du groupe communautaire de catégorie IV (usages reliés au culte) dans les zones C-1, C-2, C-6 et PB-1

CONTENU**CONTEXTE**

L'arrondissement d'Outremont a récemment traité une demande de certificat d'occupation au rez-de-chaussée d'un bâtiment d'usage mixte aux fins de culte situé sur l'avenue Bernard au coin de l'avenue Champagneur. Depuis, le Service de l'aménagement urbain et du patrimoine s'est penché sur la pertinence d'autoriser cet usage au rez-de-chaussée des bâtiments sur les avenues commerciales.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**DESCRIPTION**

Il y a lieu de modifier les usages du groupe communautaire de catégorie IV (usages reliés au culte) dans les zones C-1, C-2, C-6 et PB-1, du règlement de zonage 1177 de l'arrondissement d'Outremont.

JUSTIFICATION**ASPECT(S) FINANCIER(S)****DÉVELOPPEMENT DURABLE****IMPACT(S) MAJEUR(S)****OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION****CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Avis de motion : séance du conseil d'arrondissement du 2 novembre 2015

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

,

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Émilie GOFFART
Conseillère en aménagement

ENDOSSÉ PAR

Le : 2015-11-02

Pierre A. CHAPUIS
Directeur aménagement urbain et patrimoine